Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 3

Artikel: Installation du DDPS à Zimmerwald

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370356

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE ANALYSE OBJECTIVE DE LA SITUATION PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE

Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse

L'Europe est désormais également une zone d'opération pour les terroristes islamistes s'inspirant d'Al-Qaïda. Les événements de l'année dernière – attentats de Londres, attentat-suicide d'une Belge convertie à l'islam en Irak – ne laissent plus aucun doute à ce sujet. En tant qu'Etat européen, la Suisse fait partie de cette zone d'opération. Le «Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse», publié aujourd'hui par l'Office fédéral de la police, tente de présenter la situation de façon objective et fait état des autres menaces pesant sur la sécurité intérieure de la Suisse en dehors du terrorisme djihadiste.

Le rapport décrit les évolutions constatées en 2005 dans les domaines du terrorisme, de l'extrémisme, du service de renseignements prohibé, de la prolifération et de la criminalité, qu'elle soit générale, organisée ou économique. Il revient également sur les mesures préventives et répressives adoptées ou prévues et précise leur signification.

Le djihadisme, une forme de terrorisme islamiste inspiré par Al-Qaïda, a visiblement connu un tournant. Les attentats-suicides de Londres l'ont clairement démontré en 2005. Le djihad violent n'est plus seulement mené sous la conduite opérationnelle de structures établies dans les zones de combat de l'Irak ou de l'Afghanistan, mais par des individus isolés agissant dans leur environnement proche, également en Europe. Pour la Suisse en tant qu'Etat européen, cela signifie qu'elle aussi fait partie de la zone d'opération djihadiste, même si les informations à disposition ne permettent en rien de considérer que la Suisse est une cible primaire d'attaques terroristes. En effet, il n'a jamais été prouvé de manière définitive que des actes préparatoires concrets à de telles actions ont été entrepris. Au vu des développements constatés, cette situation pourrait néanmoins évoluer rapidement et à tout moment.

Autres menaces potentielles

La menace terroriste émanant de groupes européens tels que l'ETA ou l'IRA semble se réduire, alors même que l'extrémisme violent d'origine étrangère conserve son potentiel. Le calme relatif constaté en Suisse en 2005 ne change rien au fait que les problèmes et les conflits non résolus dans les pays d'origine de certaines communautés peuvent provoquer des réactions au sein des groupes extrémistes violents également présents en Suisse, comme le PKK et les LTTE.

Malgré un nouveau succès électoral du Parti des Suisses nationalistes (PSN), qui a renforcé un peu plus son assise, les milieux d'extrême droite continuent d'avoir recours à la violence. Les efforts de recrutement ont contribué à renforcer le noyau dur de l'extrême droite. Il faut s'attendre, également à l'avenir, à des affrontements violents entre extrémistes de droite et de gauche. Les milieux d'extrême gauche hésitent moins à faire usage de la violence, également à l'encontre de personnes. Les extrémistes de gauche ont réagi à la perte de leur principale plate-forme d'action, le mouvement anti-mondialisation, en opérant un changement de stratégie. Ils ont mené leurs actions sur toute l'année et n'ont plus seulement agi en fonction des événements. La «lutte contre le fascisme» et la lutte contre la prétendue répression policière sont devenues leurs chevaux de bataille.

Persistance de phénomènes négatifs

La tendance à davantage de criminalité violente et, dans son sillage, la violence juvénile demeurent problématiques. L'augmentation de la violence a également été perceptible dans le domaine de la traite d'êtres humains. Le crime organisé, quelles que soient ses origines, continue d'être une source d'inquiétude. Citons à titre d'exemples le groupe mafieux de la 'Ndrangheta, les groupes de souche albanaise (héroïne, prostitution) ou les réseaux d'Afrique de l'Ouest (cocaïne, escroqueries).

Les phénomènes décrits dans le rapport se caractérisent presque tous par leur caractère transnational. Voilà pourquoi le rapport présente pour la première fois les bases de la coopération policière internationale et de la coopération entre les services de renseignements, à laquelle participe la Suisse. □

EURO 2008

fedpol. Le championnat d'Europe de football 2008 se déroulera en juin 2008 en Autriche et en Suisse.

Un groupe de travail binational chargé de la sécurité a été créé en mars 2004. Des organisations de projet identiques dans les deux pays élaborent les concepts de sécurité nationaux. Ces concepts se fondent sur un concept-cadre établi par la Suisse et l'Autriche, qui vise à garantir des normes de sécurité communes dans tous les domaines. Ce document a été approuvé fin septembre 2005 au niveau ministériel. Le concept de sécurité national sera élaboré conjointement par la Confédération, les cantons et les villes et sera mis en œuvre conformément à leurs compétences primaires respectives. Ainsi, les cantons et les villes organisatrices seront les principaux responsables de l'application des mesures de sécurité. L'organisateur sera responsable de la sécurité dans les stades. Enfin, en plus des propres compétences en matière de sécurité intérieure, la Confédération se chargera de la coordination. □

PREMIER COUP DE PIOCHE

Installation du DDPS à Zimmerwald

DDPS. Les travaux de construction pour un nouveau bâtiment d'exploitation de l'installation du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), à Zimmerwald BE, ont commencé dernièrement.

Le bâtiment doit pouvoir être occupé dès 2008. Dans une deuxième étape, les travaux d'assainissement pour la réaffectation de l'ancien bâtiment d'exploitation seront entrepris. Le Centre de compétences de conduite de la guerre électronique (CGE), à Zimmerwald, fait partie de la Base d'aide au commandement du domaine Défense. Le nouveau bâtiment d'exploitation et la réaffectation des anciens locaux créent les conditions pour la prochaine étape de développement de la CGE. Il s'agit, en particulier, d'augmenter les prestations de la CGE en faveur des services de la Confédération concernés et des formations militaires.

La demande croissante d'informations importantes dans le domaine de la politique de sécurité et l'évolution de la technologie, des procédures et de l'environnement des signaux et de l'alerte, rendent indispensable le développement de l'infrastructure de la CGE. Dans le contexte de la réforme de l'armée XXI et des étapes de développement 2008/2011, le nouveau bâtiment répond à l'importance croissante accordée à la CGE militaire. Une étude réalisée en 2003 sur la sécurité des personnes et de l'installation a montré que le bâtiment d'exploitation, âgé de 22 ans, doit être complété par des équipements de sécurité supplémentaires. Avec le Message sur l'immobilier militaire 2006, le Parlement a approuvé un crédit de 17,4 millions de francs pour le financement du nouveau bâtiment. □